



Nous ne pouvons pas trier !



Tri possible !

## ÉDITO DU PRÉSIDENT

Avant que vous ne preniez connaissance de cette nouvelle édition de notre lettre d'information, je tenais à rendre hommage à l'un de mes prédécesseurs : Jean LE LU.

En effet, il nous a quitté dans la nuit du 7 au 8 avril à l'âge de 86 ans. Il fut pendant près de 13 ans Président du SITTOM-MI après en avoir posé les bases dès 1995.

Nous lui devons notamment notre modèle technique avec cette installation moderne de valorisation énergétique des déchets sur la zone industrielle de Le Sourn, et particulièrement le réseau de chaleur vers les industriels consommateurs d'énergie. Jean LE LU était un visionnaire qui avait un sens aigu de l'intérêt général et du service public.

Nous avons une pensée particulière pour sa famille.



Jean LE LU

Sincères salutations

Grégoire SUPER, Président du SITTOM-MI



### POUR RAPPEL

Il faut mettre dans les sacs jaunes, les bacs à couvercle jaune, les colonnes enterrées et semi-enterrées à opercule jaune et les aires grillagées, **UNIQUEMENT** des emballages.

#### Poubelle jaune :

**Tous les emballages, seulement les emballages.**

Si vous avez un doute, des **Mémo-tri** sont disponibles dans votre mairie, au siège de votre communauté de communes et sur leur site internet.

### FOCUS

#### Qualité de la collecte des emballages

La qualité du tri s'est fortement dégradée. Les consignes de tri ne sont pas toujours suivies et ces erreurs ont des conséquences sur :

- les conditions sanitaires de tri pour les agents
- le coût de traitement des emballages

Le suivi de la qualité se fait tous les mois. On note une recrudescence d'intrus qui devraient se trouver dans les sacs noirs (ordures non recyclables), dans les bornes à verre, dans les bornes pour les textiles... et non pas dans les emballages.

Voici quelques exemples **d'éléments qui ne peuvent pas être recyclés dans le centre de tri des emballages. C'est techniquement impossible.**

- Les sacs noirs (les mettre en ordures ménagères)
- Les poubelles de salle de bain (les mettre en ordures ménagères)
- Les épluchures de fruits et de légumes, le pain, les restes de repas (en priorité les composter ou à défaut dans les ordures ménagères)
- Les couches, les lingettes, les masques (les mettre dans les ordures ménagères)
- Les bouteilles en verre, les bocaux en verre, les pots de yaourt en verre (les déposer dans les containers ou les colonnes à verre disponibles sur votre territoire)
- Les emballages imbriqués ne peuvent pas être techniquement séparés par les machines. Les agents pour des raisons de sécurité ne peuvent pas le faire manuellement (ne pas imbriquer)
- Les jouets, les brosses à dents, les feutres, les stylos, les briquets, les éponges, les chaussures, les appareils électriques ... **ne sont pas des emballages** et ils ne peuvent donc pas être recyclés dans les centres de tri des emballages.

# ACTIONS & ANIMATIONS SUR VOS TERRITOIRES



## Roi Morvan Communauté

### Formation Paillage / Compostage avec distribution de composteur en octobre 2021 (sur inscription).

Formation d'environ 1h15 pour apprendre les fondamentaux du jardinage zéro déchet :

*Que mettre dans son composteur ? Comment éviter les nuisibles ? Comment pratiquer le paillage ?...*

La formation sera suivie d'une distribution de composteurs pour les participant.e.s n'en ayant pas encore eu avec la Communauté de Commune (330 L pour 4€ ou 800 L pour 8€ par chèque).

- > Guéméné ..... Mercredi 20 octobre - 14h30
- > Lanvénegan ..... Vendredi 22 octobre - 14h30
- > Langonnet ..... Lundi 25 octobre - 16h
- > St-Caradec Trégomel ..... Mercredi 27 octobre - 14h30

### Tout au long de l'année

- Un composteur pour 4€ ou 8€ selon le modèle (tarif applicable une seule fois par foyer). Le réserver par téléphone au préalable et à retirer au Faouët - 5 Zone de Pont-Min.
- Une aide à la location de broyeur à végétaux d'un montant de 50€ pour les tailles et les branchages. (Aide limitée une fois par an et par foyer.)
- Un service de location et lavage de gobelets réutilisables à l'Esat de Plouray.

Renseignements auprès de l'Esat :  
Tél. 02 97 34 80 61 ou [contact@esatplouray.fr](mailto:contact@esatplouray.fr)

### INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Veuillez contacter le 02 97 23 71 02 ou par mail : [preventiondechets@roimorvancommunaute.com](mailto:preventiondechets@roimorvancommunaute.com)

Retrouvez la documentation de Roi Morvan Communauté sur la réduction et la gestion des déchets dans votre mairie. Consultez le site internet pour vous tenir informé.e du programme de la Semaine du Développement Durable.

### Inédit en Bretagne !

14 familles du territoire de CMC ont été sélectionnées pour relever le défi : utiliser leurs déchets verts au jardin et diminuer leurs apports en déchèterie. Les tailles, tontes, feuilles mortes sont une véritable ressource. Elles peuvent être utilisées directement sur les espaces verts, le jardin, pour nourrir le sol. Tout au long de la saison 2021, les familles zéro déchet vert bénéficieront d'un diagnostic personnalisé de leur jardin réalisé par Terhao, des ateliers durant le printemps et une visite d'un jardin zéro déchet (le jardin des Pepins) à Cesson Sévigné en septembre. Elles pèseront leurs déchets verts et s'engageront sur plusieurs actions parmi un panel proposé. Elles pourront ainsi appliquer des astuces pour gagner du temps et éviter des allers-retours en déchèterie !

Ce défi s'inscrit dans un programme d'actions mené par CMC et bénéficie du soutien de la Région Bretagne. Ce programme vise à réduire les déchets d'ici à 2025 et notamment les déchets verts qui représentent plus d'un tiers des apports en déchèterie et des quantités en constante augmentation.



Jardin d'une famille participante.



## Réduire ses déchets EN CUISINE

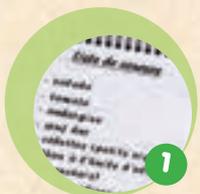
Pontivy Communauté

Chaque année un habitant de Pontivy Communauté produit en moyenne 550 kg de déchets...

C'est TROP !

Dans la cuisine, cela représente 11 kg de nourriture encore consommable dont 4 kg encore emballée ! Soit 220 euros qui partent à la poubelle chaque année (pour une famille de 4 personnes).

### Quelques astuces :



**Je fais une liste de courses**  
(Je vérifie ce qu'il me reste dans mon réfrigérateur. En anticipant, j'achète exactement ce dont j'ai besoin).



**J'organise le réfrigérateur**  
(les produits à péremption proche sont placés sur le devant)



**Je cuisine les restes**  
(pour des idées recettes : [recettes.de/restes](http://recettes.de/restes)).  
Pour ce qui ne peut plus se cuisiner pensez à vos animaux ou au compost.



**Je préfère l'eau du robinet**  
(de très bonne qualité dans le Morbihan, plus de 35 analyses sont réalisées sur l'ensemble du territoire par an, elle est aussi 100 fois moins chère que l'eau en bouteille !)



**Je troque mon sopalin contre de belles serviettes en tissu.**

## Distribution de composteur et animation mon jardin zéro déchet zéro phyto



Un nouveau format pour les distributions de composteurs, désormais elles seront en déchèterie et en compagnie de Terhao. Une **animation mon jardin zéro déchet zéro phyto** aura lieu à chaque distribution. Chaque participant pourra donc bénéficier de précieux conseils en matière de compostage mais aussi de paillage !

### Animations scolaires

Les animations scolaires recommencent ! Après une année 2020 compliquée, il est temps de revenir dans les écoles pour former nos jeunes générations aux consignes de tri. Chaque classe sensibilisée pourra bénéficier d'une visite de la déchèterie. Un programme complet pour former nos futurs ambassadeurs. (Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent).

### Couches lavables

Plusieurs kits de couches lavables sont mis à disposition des familles pour une durée de 1 mois. L'objectif est de permettre aux parents qui le souhaitent de tester les couches avant d'investir !

### INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Veuillez contacter le **02 97 73 20 96** ou [prevention\\_dechets@ploermelcommunaute.bzh](mailto:prevention_dechets@ploermelcommunaute.bzh)

## Distribution de composteur

Permanences pour les distributions de composteurs sur inscription préalable :

- au **07 63 50 68 26** pour le secteur de La Gacilly

- au **02 97 75 01 02** pour le secteur de Malestroit

Prochaine distribution semaine 22 (début juin). Les dates précises, l'horaire et le lieu seront précisés lors de l'inscription.



## LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique du rapport d'activité du SITTOM-MI conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Le rapport intégral et les précédentes éditions sont disponibles sur notre site internet [www.sittommi.fr](http://www.sittommi.fr)

■ **COLLECTE SÉLECTIVE** : les tonnages valorisés sur le territoire du SITTOM-MI en 2020 sont :

▶ **9 906 tonnes** d'emballages et de journaux/magazines, soit **53,23 kg/hab.**

▶ **9 292 tonnes** de verre ménager, soit **50,01 kg/hab.**

■ **ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES** : **31 294 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées et traitées, soit **168,44 kg/hab.**

▶ **Incinération avec valorisation énergétique** : **26 948 tonnes** à l'**UVE** (Unité de Valorisation Énergétique) de **Pontivy**, propriété du SITTOM-MI, et **698 tonnes** à l'**UVE** de **Carhaix**.

▶ **Enfouissement** : **3 648 tonnes** enfouies à **Saint-Fraimbault**.

■ **LE FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE PONTIVY** : l'incinération avec valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles permet de valoriser la ferraille, les mâchefers et l'énergie issue de la combustion.

**En 2020** :

▶ **813 tonnes de ferrailles** récupérées et recyclées en sidérurgie, se substituant ainsi aux matières vierges issues de l'extraction des minerais.

▶ **3 699 tonnes de mâchefers** valorisées par des entreprises de travaux publics en sous-couche routière, évitant l'extraction de ressources naturelles.

▶ **50 000 MWh de vapeur** produits et vendus aux entreprises voisines, soit l'équivalent en chauffage de 3 000 foyers (environ 7 000 habitants).

■ **LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE PONTIVY** :

L'UVE de Pontivy est équipée d'un ensemble d'analyseurs en sortie de cheminée qui permettent de mesurer les rejets atmosphériques en continu. L'usine fait également l'objet de deux contrôles inopinés par an (diligentés par les services de la Préfecture du Morbihan), et d'un suivi dans l'environnement aux alentours (lichens). L'ensemble des mesures ayant été réalisées en 2020, ont permis de conclure à des résultats conformes à la réglementation. Voir les résultats complets dans le rapport téléchargeable sur notre site [www.sittommi.fr](http://www.sittommi.fr)

## LES FINANCES DU SITTOM-MI : UN BUDGET MAÎTRISÉ

Chaque année, le budget du SITTOM-MI est soumis au vote des élus membres du Comité Syndical, à l'issue d'un Débat d'Orientation Budgétaire. Il est systématiquement équilibré, l'ensemble des recettes viennent couvrir les dépenses engagées.

■ **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** : 12 172 557 €

■ **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** : 1 447 113 €

■ **TOTAL DES DÉPENSES** : 13 619 670 €

■ **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** : 12 172 557 €

■ **RECETTES D'INVESTISSEMENT** : 1 447 113 €

■ **TOTAL DES RECETTES** : 13 619 670 €

**Les évolutions 2021 pour la partie dépenses** : le coût de traitement des ordures ménagères et des emballages reste stable. La Taxe Générale sur les Activités Polluantes a fortement augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (+40%). L'ensemble des investissements continuent d'être intégralement autofinancés (pas de recours à l'emprunt).

**Les évolutions 2021 pour la partie recettes** : le montant de la participation des collectivités pour une tonne d'ordures ménagères traitée a été légèrement revalorisé (il était resté stable depuis plus de 10 ans). Le coût de l'énergie repart à la hausse, les recettes perçues par le syndicat pour la vente de la vapeur devraient être en augmentation.

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR VOS TERRITOIRES

Les **5 communautés de communes** adhérentes au SITTO-MI ont démarré en janvier 2021 un programme de développement de l'économie circulaire sur leur territoire. Appuyé par l'ADEME et accompagné par le SITTO-MI, l'objectif de ces 5 projets « **Territoire Économique en Ressource** » (TER) est de diminuer l'utilisation des ressources et promouvoir l'économie circulaire à l'échelle de leur territoire. Se déclinant sur les 7 piliers de l'économie circulaire, ces actions visent à réduire significativement la production de déchets sur le territoire et dynamiser l'économie circulaire. Vous trouverez ci-dessous les actions prioritaires pour le premier semestre 2021 pour chaque territoire.



**Roi Morvan**  
Communauté

## S'engage dans l'économie circulaire

Le territoire a été retenu comme lauréat de l'appel à projet de l'ADEME pour mettre en œuvre son programme « Territoire Économique en Ressource » (TER) et intégrer l'économie circulaire dans son fonctionnement.

*Réutiliser des palettes destinées à la benne, valoriser le marc de café en substrat végétal, labelliser votre gîte éco-responsable...* tant d'actions sont à construire pour diminuer l'impact environnemental de notre territoire. Que vous soyez une association, une entreprise ou encore un établissement public, nous avons besoin de tous pour accomplir cette mission !

**« Les déchets des uns deviendront les ressources des autres », tel est l'objectif à atteindre.**

Tous les acteurs économiques du territoire souhaitant faire connaître leurs actions ou s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire sont invités à se manifester auprès de **Benoît Cousin** (chargé de mission animant le projet TER)

### ■ Atelier Économie Circulaire, sur inscription

**« Économie circulaire : quelles solutions locales pour vos déchets d'entreprise ? »**  
Jeudi 3 juin de 9h à 11h - Télécabine de Gourin



### ■ Réemployer les déchets du BTP : vers une matériauthèque sur Roi Morvan Communauté ?

L'idée : récupérer des matériaux de construction avant qu'ils ne soient jetés et les proposer à la vente. C'est ce que le territoire souhaite étudier très prochainement.

La désorganisation qu'a causée la pandémie de Covid-19 sur la production et le transport des matériaux, couplée avec le redémarrage des constructions, a engendré des pénuries qui n'avaient pas été anticipées. Le prix des matériaux s'est envolé en ce début d'année 2021.

Dans un tel contexte, nous devons-nous (ré)interroger sur la capacité du territoire à subvenir à ses besoins, en utilisant des matériaux locaux ou en réemployant ceux destinés à être jetés. Les déchets issus d'une fin de chantier de (dé)construction peuvent trouver preneur localement. Pourquoi transporter des gravats à des dizaines de kilomètres pour les enfouir, alors que son voisin en a besoin ? Réutiliser les déchets c'est réduire les coûts de traitement, développer les circuits courts et donner un sens à son activité.

Une matériauthèque pourrait devenir le centre de ces transactions et permettrait l'accès à des matériaux de seconde main à coût modéré. Roi Morvan Communauté souhaite créer les conditions nécessaires à l'implantation d'une telle structure et lancera une étude de faisabilité sur le territoire en 2021.

**Vous souhaitez participer à cette démarche ? Nous invitons les acteurs du bâtiment intéressés à prendre contact.**

#### CONTACT :

**Benoît COUSIN**, chargé de mission du projet TER  
Mail : [b.cousin@roimorvancommunaute.com](mailto:b.cousin@roimorvancommunaute.com)  
Tél. **06 07 12 65 70**.



## Une offre d'accompagnement personnalisée

### EAU > ÉNERGIE > RESSOURCES

Vous souhaitez travailler sur ces thématiques ? Centre Morbihan Communauté vous apporte des solutions gratuites pour avancer. Il ne vous reste qu'à choisir la formule qui vous convient :

- ▶ **Mise à disposition** d'outil de communication sur les écogestes ;
- ▶ **Observation** et **bilan** des pratiques en cours dans votre entreprise ;
- ▶ **Mise en réseau** pour la mutualisation et les échanges de flux interentreprises ;
- ▶ Et bien d'autres propositions...

Pour en savoir plus :

[www.hubenerco.bzh/economie-circulaire/](http://www.hubenerco.bzh/economie-circulaire/)

### Revalorisation de la glassine

L'association Économie Circulaire 56 cherche à structurer une filière de recyclage locale de la glassine. Si vous souhaitez améliorer vos performances de tri et participer à cette expérimentation innovante, remplissez le questionnaire suivant : [bit.ly/glassine56](https://bit.ly/glassine56)

Pour plus d'informations, rentrez en contact avec notre service :

**02 97 60 43 42** ou  
[ecocirculaire@cmc.bzh](mailto:ecocirculaire@cmc.bzh)



### TY WASTE

C'est le site d'annonces morbihannais du réemploi et du recyclage pour les professionnels. Fondée à Vannes en 2020, Ty Waste propose aux entreprises de s'intégrer de manière simple dans l'économie circulaire pour les faire économiser de l'argent, réduire leurs déchets et créer du lien.

**Les déchets de certaines entreprises peuvent être les matières premières d'autres**, Ty Waste propose de mettre en relation les professionnels pour trouver des solutions aux matériels et aux produits dont ils n'ont plus l'utilité, pour que d'autres entreprises puissent s'approvisionner d'occasion, à moindre coût et localement.

La plateforme fonctionne comme le bon coin, c'est un site d'annonces gratuit, exclusivement réservé aux entreprises et associations, sur lequel vous pouvez poster des annonces pour proposer et rechercher des matières et produits.

**Pour commencer à échanger, coopérer et économiser, rendez-vous sur [www.tywaste.fr](http://www.tywaste.fr)**





## Territoire économe en ressources

Ploërmel Communauté à travers son programme d'actions Territoire Économe en Ressources souhaite accompagner et conseiller les entreprises et administrations sur les thématiques de l'**économie circulaire**. L'objectif est de réduire les déchets à la source et impulser une dynamique entre les acteurs du territoire, durant les 3 années à venir.

Ce programme est intégré au **Plan Climat Air Énergie Territorial** et ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'économies d'énergie. Il renforce les actions portées par le Programme Local de Prévention des déchets des ménages.

**Vos déchets représentent peut-être une ressource pour d'autres !**

**Réemploi, valorisation, mutualisation, de nombreuses solutions existent.** Vous êtes un acteur de l'économie circulaire, mettez en place des actions innovantes ou avez besoin d'accompagnement. Contactez Ploërmel Communauté.

**Zoom sur une des 15 actions : Les déchets verts, une ressource à valoriser pour les professionnels.**

Tontes, feuilles mortes, branchages, le tonnage des déchets verts en déchèterie est en constante hausse, ce qui génère une charge importante pour la collectivité.

Afin de limiter la production de cette biomasse ou de la valoriser, des solutions existent (écoconception, réutilisation du broyat en paillage, méthanisation...).

Ploërmel Communauté souhaite accompagner 30 établissements vers une meilleure gestion de leurs déchets verts. Pourquoi pas vous ?

**CONTACT Emmanuelle LE BAYON,**

chargée de projet économie circulaire

Mail : [e.lebayon@ploermelcommunaute.bzh](mailto:e.lebayon@ploermelcommunaute.bzh)

Tél. **02 97 73 20 96**



## De l'Oust à Brocéliande Communauté

L'économie circulaire est l'une des meilleures réponses au changement climatique car elle fonde un nouveau système de création de valeur en réduisant nos impacts environnementaux. C'est pourquoi, de l'Oust à Brocéliande communauté, en partenariat avec le SITTOM-MI et l'ADEME, s'est engagée dans le projet « Territoire Économe en Ressources » avec pour principaux objectifs de :

- Accompagner les acteurs économiques dans leur démarche de réduction des déchets et d'économie circulaire
  - Promouvoir le tri et la valorisation des déchets auprès du grand public et des professionnels
  - Impulser des projets concrets de valorisation des déchets (gravats, déchets alimentaires, déchets verts...)
- Une chargée de mission est en cours de recrutement pour piloter et animer ce plan d'action.

### INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME:

**Valery LELIEVRE**, Directeur Pôle Économie et Aménagement à De l'Oust à Brocéliande Communauté

Mail : [valery.lelievre@oust-broceliande.bzh](mailto:valery.lelievre@oust-broceliande.bzh)



## Territoire engagé dans l'économie circulaire

Pontivy Communauté s'engage dans la mise en œuvre de son programme TER (Territoire Économe en Ressources). Un diagnostic du territoire a permis d'identifier les principales ressources et de concevoir un plan d'actions, qui s'articule autour de 5 thématiques : **La biomasse, Le réemploi des matériaux, Les entreprises, Le tourisme, Les événements.**

Vous retrouverez sur le site internet de Pontivy Communauté le détail de ce plan d'actions : <https://www.pontivy-communaute.bzh/territoire-econome-en-ressources-ter/>

**La biomasse** est une ressource phare sur le territoire. Elle regroupe le bois et ses produits dérivés, et les bio-déchets (déchets verts et déchets alimentaires). Elle permet la production d'énergie renouvelable et l'amendement organique des cultures. Malheureusement, une part importante des déchets alimentaires se retrouve toujours dans nos ordures ménagères et est incinérée. Quant aux dépôts de déchets verts en déchèterie (pelouses, branchages et tailles de haies) ils sont valorisés par un compostage industriel, dont les coûts de transport et de traitement sont très conséquents pour la collectivité.

Pontivy Communauté met tout en œuvre pour que l'ensemble de cette biomasse ait sa place sur notre territoire. Pour cela elle agit

### ■ Pour un déploiement de la méthanisation sur le territoire :

- > Développement de services et d'usages autour du bio-gaz.
- > Développement de synergies afin que les déchets des uns deviennent les ressources des autres.

### ■ Pour une responsabilisation individuelle des ménages afin qu'ils intègrent les bio-déchets comme un flux de déchets à part entière :

- > Réduction des bio-déchets à la source : en luttant contre le gaspillage alimentaire, en réfléchissant à l'aménagement et l'entretien des espaces verts
- > Valorisation in situ des bio-déchets par la mise à disposition d'un composteur, par l'organisation de sessions de broyage en déchèterie et la promotion du paillage des massifs

### ■ Pour le développement d'un service de collecte des déchets alimentaires :

- > Auprès des entités qui génèrent un volume important.
- > Dans les zones d'habitat dense ou collectif par la mise en œuvre de points d'apport volontaire.

Pontivy Communauté souhaite notamment expérimenter :

- **La méthanisation de tontes de pelouse des services techniques et/ou des particuliers dans les installations existantes sur le territoire de Pontivy Communauté.**
- **La valorisation des déchets verts des déchèteries par les agriculteurs locaux par du co-compostage.**

**CONTACT Solenn LE ROUZIC - Tél. 02 97 25 01 70**

Mail : [solenn.lerouzig@pontivy-communaute.bzh](mailto:solenn.lerouzig@pontivy-communaute.bzh)



## SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

**Du 20 au 28 novembre 2021**  
**AVIS DE CONCOURS**



Chaque habitant produit en moyenne 9,7 kg de déchets textiles par an, seul 3,7 kg/hab/an sont collectés. Une grande partie des textiles se retrouvent encore dans les poubelles d'ordures ménagères.

Les conséquences environnementales de la consommation des produits textiles sont importantes : *utilisation de matière première, besoin en eau, en pesticide, utilisation de matière synthétique à base de pétrole... besoin en teinture et en agent chimique, besoin en énergie...*

Cette réflexion peut nous permettre de repenser nos achats et nous donner l'envie de faire d'autres choix : *consommer moins mais plus responsable, acheter en seconde main, donner ses vêtements non utilisés,...* **donner une nouvelle vie à nos vêtements !**

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets et à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (**du 20 au 28 novembre 2021**), le SITTOM-MI et ses communautés de communes adhérentes se mobilisent pour donner une seconde vie aux TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures...) et organisent un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat.

**Ce concours vise à promouvoir, la réutilisation de vêtements, des chaussures, du linge de maison dont on n'a plus l'usage pour produire un nouvel objet, vêtement ou accessoire de mode...**

Il sera ouvert à toutes les personnes physiques, majeures ou mineures, domiciliées sur le territoire des communautés de communes membres du SITTOM-MI.

Pour participer au concours, chaque participant devra réaliser une création à partir d'éléments qui ont déjà été utilisés et /ou portés et leur donner une seconde vie avec l'objectif d'éviter qu'ils deviennent des déchets. Les créations devront être conçues à partir d'au moins un des éléments suivants :

- Textile d'habillement : pantalon veste, tee-shirt, jupe, robe, pull...
- Linge de maison : serviette, nappe, drap, taie d'oreiller, torchon...
- Accessoire : chaussures, bottes, sandale, sac, ceinture, chapeau...

Les vidéos ou photos des créations devront être envoyées pour être présélectionnées. Un jury final désignera les gagnants après une démonstration/explication des étapes de création par les candidats. Une récompense (bons d'achat, livre...) sera attribuée aux gagnants et les créations des finalistes seront diffusées dans un livret.

Le concours sera ouvert du **15 septembre au 15 novembre 2021**.

Le règlement du concours sera disponible à partir du **30 juin 2021** sur le site internet du SITTOM-MI, en en faisant la demande à **contact@sittommi.fr** ou en appelant le **02 97 07 13 15**.

## CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE LA RÉGION BRETAGNE

**« Réutiliser, réparer, recycler, c'est dans notre culture »**



Partager vos propres gestes sur vos réseaux avec le hashtag **#zerodechetbzh**



## AU QUOTIDIEN

### > LE CONSEIL POUR LE TRI

Les emballages pleins non vidés (une bouteille d'eau pleine, une conserve non ouverte...) ne peuvent pas être triés au Centre de Tri. Ils sont refusés.



Bien vider vos emballages avant de les mettre dans le sac ou le bac jaune. Il n'y a pas besoin de les laver !



### > LE GESTE POUR LA PRÉVENTION

#### STOP aux lingettes !

Pour réduire vos déchets, remplacer les lingettes pour le ménage par des chiffons en tissu ou des lingettes lavables. Toute utilisation confondue, on évalue en moyenne à 130 le nombre de lingettes utilisées par an et par personne.

**Ensemble, réduisons nos déchets !  
Chaque geste compte !**



1 rue Denis Papin - BP 30218  
56305 PONTIVY Cedex

Tél. 02 97 07 13 15

contact@sittommi.fr

www.sittommi.fr

Avec la participation de

